

Édition spéciale de votre journal syndical

ST
CEMTL



SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS
DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL-CSN

Samedi

6 décembre 2025

Numéro spécial



La flamme en leur mémoire symbolise l'espoir, la résilience et la lutte contre la haine. Elle témoigne de la lumière qu'elles ont apportée, qui doit rester vive. Leur souvenir nous pousse à bâtir un monde plus juste, respectueux et inclusif.

**Nous nous souvenons du
6 décembre 1989**

Se souvenir pour agir ! La violence envers les femmes, un combat toujours d'actualité

PHILIPE LEROUX

Elles voulaient simplement étudier. Un geste si banal, si naturel, qu'il devrait aller de soi. Pourtant, pour trop de femmes, ce désir d'apprendre, de s'émanciper, de construire leur avenir se heurte encore à une violence insidieuse, silencieuse, souvent invisible.

Il y a plus de trente ans, la tragédie de Polytechnique nous a rappelé avec une violence inouïe une réalité persistante : quatorze jeunes femmes ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes, parce qu'elles voulaient prendre leur place dans un monde encore trop souvent hostile aux femmes.

Je me souviens de ce 6 décembre 1989. Ce jour-là, je travaillais à l'unité 316 de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, aux côtés d'une collègue PAB. Nous étions tous deux étudiants, elle à McGill, moi à l'UQAM, lorsque la tragédie nous a frappés de plein fouet. Montréal, comme le reste du pays, s'est figée dans un silence lourd de douleur. Ce massacre, brutal et choquant, n'était pas un événement isolé : il s'inscrit dans une longue chaîne de violences systémiques, de menaces, d'insultes, de regards qui réduisent, qui contrôlent, qui empêchent...

La violence contre les femmes ne se limite pas aux grands drames spectaculaires.

Elle se niche aussi dans la banalité du quotidien, dans ces petits gestes, ces micro-agressions, ces blagues lourdes qu'on tolère, ces regards qui disqualifient, qui excluent.

Aujourd'hui, dans nos milieux de travail, cette réalité persiste. La majorité de nos membres sont des femmes, qui, chaque jour, tiennent à bout de bras nos services, souvent dans des conditions difficiles : horaires décalés, surcharge de travail, manque de reconnaissance. On a tendance à dire qu'elles sont « fortes ». Et c'est vrai. Mais cette force ne doit pas être une excuse pour les épuiser, pour les mépriser ou pour minimiser ce qu'elles vivent. Leur résilience ne doit pas masquer la nécessité de changer nos pratiques, nos mentalités.

Rendre hommage aux femmes de Polytechnique ne doit pas se réduire à une cérémonie annuelle. C'est un engagement concret : sommes-nous capables, dans nos organisations, d'écouter celles qui vivent ou ont vécu des formes de violence ? Pouvons-nous leur offrir un espace pour parler sans jugement ? Ou la peur, la honte, ou le silence, prennent-ils le dessus ? La ligne est fine entre la tolérance passive et la solidarité active. Il faut la tracer clairement, et la respecter.

Comme organisation syndicale, nous n'avons pas toutes les réponses. Mais nous savons une chose : notre pouvoir collectif, c'est notre capacité à croire, soutenir, agir. C'est croire les femmes quand elles s'expriment. C'est soutenir une collègue qui ne se sent plus en sécurité.

C'est faire pression pour que nos employeurs s'engagent réellement, pas seulement par des campagnes de sensibilisation, mais par des mesures concrètes, efficaces, durables.

Ce 6 décembre, comme chaque année, nous pensons aux 14 jeunes femmes de Polytechnique. Mais surtout, nous pensons à toutes celles qui, aujourd'hui encore, refusent de disparaître dans le silence. Leur courage, leur voix, leur combat, doivent continuer de nous inspirer et de nous mobiliser. Car l'égalité, la sécurité, la dignité des femmes, ce n'est pas une promesse à tenir un jour, c'est un devoir à accomplir chaque jour, ensemble.

PHILIPE LEROUX

Des chiffres qui donnent le vertige

Chaque année, autour du 6 décembre, nous nous souvenons. Nous nous souvenons des quatorze femmes assassinées à Polytechnique. Nous lisons leurs noms, nous allumons des chandelles, et nous nous jurons : « Plus jamais ça. »

Mais quand nous regardons les chiffres aujourd'hui, au Québec et partout ailleurs, il est douloureusement clair que la violence faite aux femmes n'appartient pas au passé. Elle est encore là, dans nos quartiers, dans nos immeubles, dans nos milieux de travail et dans nos maisons.

Des chiffres qui nous confrontent

Au Québec, les données nous rappellent la gravité de la situation :

En 2022, au moins 19 femmes et filles ont été tuées par un homme. Treize d'entre elles l'ont été dans un contexte conjugal.

C'est presque une femme tuée chaque mois par un conjoint ou un ex. Ce n'est pas un « drame isolé », c'est une mécanique qui se répète.



Le plus alarmant, c'est que dans trois cas sur quatre, ces violences se déroulent à la maison. Pas dans une ruelle sombre. Dans un appartement, un sous-sol, une chambre d'enfant. Et nous savons qu'à peine 5 à 6 % des agressions sexuelles sont signalées à la police. Pour chaque plainte officielle, il y en a une quinzaine qui se heurte au mur du silence.

Un scénario mondial, une vérité locale

Si nous élargissons le regard au-delà de nos frontières, la trame est la même :

Au Canada (2011-2021), on comptait en moyenne 102 femmes et filles victimes d'homicide « lié au genre » chaque année. Dans 93 % des cas, l'accusé était un homme, souvent un partenaire intime ou un membre de la famille.

En France, on reste sur le rythme effarant d'une femme tuée tous les trois jours par son conjoint ou ex-conjoint.

Aux États-Unis, près d'une femme tuée sur deux l'est aux mains d'un partenaire intime, le plus souvent à la maison.

Quand on met le Québec, le Canada, la France et les États-Unis côté à côté, on ne voit pas des « cultures complètement différentes ». On voit un scénario qui se répète sans cesse : le lieu le plus dangereux pour beaucoup de femmes, ce n'est pas la rue, c'est la maison. Et l'agresseur, ce n'est pas un inconnu, c'est quelqu'un qu'elles connaissent.

Notre rôle, notre pouvoir comme syndicat

Qu'est-ce que nous faisons avec cette réalité, nous, comme syndicat ?

1. Nous nommons les choses avec clarté. Nous devons cesser de parler de simple « violence familiale » comme si tout le monde y était exposé de la même façon.

Les chiffres sont clairs : ce sont d'abord les femmes qui paient le prix, et encore plus les femmes racisées et autochtones, massivement surreprésentées parmi les victimes.

2. Nous nous servons de nos outils collectifs. Nous avons le pouvoir de négocier et d'exiger :

- Des congés payés pour les victimes de violence conjugale.
- Des mesures de protection au travail (horaire adapté, changement de poste, sécurité renforcée).
- Des politiques internes claires pour garantir la **confidentialité** et éviter que l'employeur n'exige des détails personnels inutiles.

3. Nous renforçons la chaîne de solidarité. Nous devons offrir des formations sur la violence conjugale et sexuelle à nos officiers et délégué(e)s (cette démarche est commencée tant par la FSS-CSN et aussi de la part de l'employeur), afficher clairement les ressources d'aide, et établir des consignes simples pour ne jamais laisser une collègue seule face à un conjoint contrôlant qui rôde ou harcèle.

Commémorer Polytechnique, ce n'est pas seulement regarder en arrière. C'est regarder nos chiffres, nos milieux de travail, et notre réseau, et décider ensemble que nous n'allons pas nous contenter de compter les victimes.

Nous avons du pouvoir, comme monde syndical. L'utiliser pour protéger la vie et la dignité des femmes autour de nous, c'est la moindre des choses. C'est notre devoir de mémoire et d'action.

Sources :

- Conseil du statut de la femme, *Portrait des Québécoises – Violence*, éd. 2024.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec, *Infractions sexuelles 2022 – Criminalité au Québec*.
- Observatoire canadien du féminicide, #CallItFemicide – Rapport 2022.
- Ministère de l'Intérieur (France), *Morts violentes au sein du couple – Étude 2022*.
- CDC (États-Unis), *documents sur l'homicide et la violence conjugale*.

Ressources

SOS violence conjugale

Accueil, évaluation, référence vers des ressources d'hébergement
1-800-363-9010 (sans frais)
sosviolenceconjugale.ca

Centre des femmes de Montréal

Accompagnement
514-842-4780
centredesfemmesdemtl.org

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

Intervention, informations, accompagnement et orientation vers des ressources spécialisées
1-866-532-2822 (sans frais)
www.cavacmontreal.qc.ca

Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)

Indemnisation pour le rétablissement physique et psychologique suivant un acte criminel
1-800-562-4822 (sans frais)
www.ivac.qc.ca

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

(CALACS trêve pour elles)
Aide directe, accompagnement, prévention
514-251-0323
trevepourelles.org